

Marseille, le 12 juillet 2023.

- Communiqué -

Concerne l'utilisation du titre de transport **Lignes d'Azur sur les Chemins de Fer de** **Provence possible depuis le 1^{er} juillet.**

La FNAUT se félicite de l'importante intermodalité permise dorénavant par l'intégration des Chemins de Fer de Provence à la billetterie du réseau de bus et tram de Lignes d'Azur sur son territoire.

Les usagers pourront ainsi emprunter à leur choix avec leur billet ou leur abonnement les réseaux de bus, de tram, et des Chemins de Fer de Provence, y compris en correspondance, sur toute la Métropole.

Les trajets depuis Nice centre-ville vers les quartiers de Madeleine, Saint Isidore et Plaine du Var par les trains CP sont plus rapides et sont dorénavant accessibles aux détenteurs de titres Ligne d'Azur, ce progrès est énorme, nombre de personnes aux revenus modestes en étaient jusqu'à ce jour exclues.

La FNAUT remercie les différentes autorités organisatrices pour cette mise en place, qui est à notre connaissance une première en France, et qui mérite d'être mise en exemple sur bien d'autres territoires multi-opérateurs.

Le Président



Philippe CRETIN